



PRODUIT

ALCAMATIQ PLUS

NETTOYANT DÉGRAISSANT POUR AUTOLAVEUSE



DESCRIPTION

Dégraissant alcalin à mousse contrôlée, spécialement formulé pour éliminer tous les types de graisses.



PRÉSENTATION

RÉCIPIENT EN PLASTIQUE
5 - 10 - 25 LITRES



CONSERVATION ET ENTREPOSAGE

DANS SON EMBALLAGE D'ORIGINE, HERMÉTIQUEMENT FERMÉ ET NON
ENDOMMAGÉ.



PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ



DANGER



ADR

UN 1760



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

APPARENCE: Liquide transparent

COULEUR: Marron

DENSITÉ : 1.09 g/ml

PH: 13.5

VISCOSITÉ: 85 Cps

PERFORMANCE APPROX :

Performances variables en fonction du type de surface et du degré de salissure



FABRICANT

SISQUIGA S.L.

Parc industriel de Guitiriz, 20

27300 - Guitiriz - Lugo - Espagne

Tel. : +34 629 657 346 - +34 982 371 434

Fax: +34 982 370 297

E-mail: info@sisquiga.com

Web: www.sisquiga.com



USAGE

S'utilise comme dégraissant pour les autolaveuses.



MODE D'EMPLOI

Le dosage du produit varie en fonction de l'état de la surface sur laquelle il va être utilisé.

A titre indicatif, il est recommandé de faire des dilutions dans l'eau entre 1:30 et 1:20.

Pour les saletés tenaces, pulvériser directement et passer ensuite la machine.

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas avaler. En cas d'accident, appelez un centre antipoison/médecin.

Contient : Phosphonates (% (p/p) < 5), NTA et sels (% (p/p) < 5), Phosphates (% (p/p) < 5), Parfum ; arômes allergènes : Citral (CITRAL), d-limonène (LIMONENE).



MESURES DE SÉCURITÉ

Skin Corr. 1A : H314 - Provoque des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires sérieuses. Skin Sens. 1B : H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau. P101 Si un avis médical est nécessaire, avoir le récipient ou l'étiquette à portée de main. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : RINCER ABONDAMMENT À L'EAU. NE PAS provoquer de vomissements. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec beaucoup d'eau. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position qui facilite la respiration P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact lorsqu'elles sont présentes et qu'il est facile de le faire. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation applicable en matière d'élimination des déchets.

Substances qui contribuent à la classification : Hydroxyde de potassium ; Hydroxyde de sodium ; (-)-3,7-diméthyl-6-ène-1-ol ; Acide [Acide [[[phosphonométhyl]imino]bis[éthane-2,1-diyl]nitrolobis(méthylène)]] tétrakisphosphonique. Teneur maximale en C.O.V. : 25,69 g/L (20 °C)

Pour des informations complètes sur cette section, voir la fiche de données de sécurité du produit.

ADÉQUAT
POUR :



Les informations contenues dans cette fiche technique servent uniquement à la description, à l'utilisation et à l'application du produit et sont basées sur nos connaissances et notre expérience actuelles des produits lorsqu'ils sont correctement manipulés et appliqués. Les données techniques fournies sont obtenues par des tests en laboratoire qui génèrent des résultats statistiques et ne garantissent pas les valeurs réelles dans des circonstances indépendantes de notre volonté. Sisquiga, S.L. se réserve le droit de modifier cette fiche technique sans avis préalable. Les données relatives à l'usage, aux dosages et aux rendements sont issues de notre propre expérience. Par conséquent, les données réelles pour chaque cas particulier doivent être déterminées par des essais préalables effectués "in situ" dans ses conditions réelles, sous la responsabilité du client. Sisquiga, S.L. garantit la qualité du produit fabriqué, mais ne peut accepter les réclamations directes ou indirectes dérivées de la mauvaise utilisation.